Envoyé en préfecture le 16/04/2024 Recu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

ID: 056-215600321-20240416-CM\_2024\_026-DE

## **DEPARTEMENT DU MORBIHAN**

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS** COMMUNE DE CAMPENEAC

## Séance du 4 Avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre Avril à vingt heures et douze minutes, le Conseil municipal de la Commune de Campénéac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil de Campénéac, sous la présidence de Madame RENAUDIE Hania, Maire.

Date de Convocation: 28 mars 2024.

Présents: RENAUDIE Hania, Maire - GABARD Bruno - LE MOIGNE Nolwenn - NOEL Pierre - SAVIGNE Pascal - DRAGON Sandra - ALIX Mathilde - JUGEL Steven - WHITE Cécile - MAHIEUX Jérémy - MORIN-DIEGO Isabelle - GRANDVALLET Chantal - PICARD Laurence - DENIS Stéphane.

Absents excusés: LARGEAU Chantal ayant donné pouvoir à LE MOIGNE Nolwenn - TRANVAUX Patrice ayant donné pouvoir à ALIX Mathilde - MOUNIER Benoît ayant donné pouvoir à MAHIEUX Jérémy -DELOURME Jean-Pierre ayant donné pouvoir à PICARD Laurence - ARGENTE Luce ayant donné pouvoir à GABARD Bruno.

Secrétaire de séance : Bruno GABARD.

Nombre de conseillers :

En exercice: 19 Présents: 14 Votants: 19

Le guorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.

## Délibération n°2024/26

Objet: Subvention 2024 à l'association nationale des anciens combattants « UNC ». Pour l'année 2024, l'association « UNC » a déposé un dossier de demande de subvention pour mener à bien ses actions.

Association	BP 2023	Proposition BP 2024
UNC	140.00 €	140.00€

M. Stéven JUGEL, membre de l'association, quitte la salle et ne participe pas au vote. M. Jean-Pierre DELOURME, membre de l'association a donné son pouvoir à Mme Laurence PICARD. Il ne participe pas au vote.

Après en avoir délibéré, il est procédé à un vote donnant les résultats suivants :

Présents: 14

Pour: 17

Majorité absolue: 9

Votants: 17

Contre: 0

Suffrages exprimés: 17

Abstention: 0

Au vu des résultats, le Conseil municipal décide à l'unanimité de :

Accorder une subvention d'un montant de 140 € à l'association « UNC ».

Dire que les crédits sont inscrits au budget 2024.

Pour copie conforme

Madame Hania RENAUDIE

Maire,

Monsieur Bruno GABARD,

Secrétaire de séance.